



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036462

HAL Id: hceres-02036462

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036462v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000990

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Philosophie

Présentation de la mention

La licence mention Philosophie, qui accueille une centaine d'étudiants, propose une formation solide en philosophie classique, avec un parcours disciplinaire dont les objectifs sont de :

- préparer les étudiants aux concours de l'enseignement (professeur de philosophie via le Capes et l'Agrégation) et administratifs (conseiller principal d'éducation (CPE) notamment) et accueillir les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).
- leur fournir une solide culture générale en philosophie en abordant ses principaux domaines : philosophie morale, philosophie politique, philosophie de la religion, philosophie des sciences, métaphysique, logique, esthétique...
- les former à la maîtrise des techniques de la dissertation et du commentaire de texte.

Sa structure comprend 180-200 heures d'enseignements fondamentaux et optionnels par semestre. Des accords Erasmus et Erasmus Mundus permettent à une dizaine d'étudiants français de suivre un an de formation dans une des cinq universités partenaires européennes. L'enseignement en anglais représente 12 crédits européens (CE) (120 heures).

Les étudiants diplômés souhaitant poursuivre leurs études s'orientent vers le master de philosophie Enseignement et le master de recherche Philosophie, adossé au Centre de recherche d'histoire des idées (CRHI, Equipe d'accueil).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	50
Nombre d'inscrits en L2	25
Nombre d'inscrits en L3	25
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	3 %
% d'abandon en L1	30 %
% de réussite en 3 ans	50 %
% de réussite en 5 ans	70 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La seule dans l'académie de Nice, cette mention de Philosophie comprend un effectif relativement important (une centaine d'étudiants) et une ouverture internationale et européenne (label Erasmus et Erasmus Mundus) qu'il convient de souligner. L'équipe enseignante constituée, de 14 enseignants-chercheurs (quatre PR, cinq MCF, deux allocataires moniteurs et trois professeurs agrégés du second degré (PRAG) de l'IUFM) dans deux disciplines (section CNU 17, Philosophie et section CNU 72, Epistémologie, histoire des sciences et des techniques), propose un encadrement individualisé des étudiants et s'attache à varier les modalités pédagogiques d'évaluation des enseignements et à assurer l'équilibre des semestres et du rapport entre cours magistraux et travaux pratiques. Ces mesures d'aide à la réussite expliquent un taux d'échec ou d'abandon en L1 (30 %) pas plus élevé que dans la plupart des universités et un taux de réussite à cinq ans de 70 % dans une discipline dont la reconnaissance professionnelle reste difficile, en dehors des métiers de l'enseignement et de la recherche.

Cette mention présente également des points faibles, notamment l'absence de système de suivi et d'évaluation des enseignements et des semestres. Il n'est pas possible d'avoir des données chiffrées sur les débouchés des étudiants (au niveau des concours, de l'entrée en master, ou d'autres orientations), leurs caractéristiques détaillées, leur réorientation en cours de parcours, les métiers finalement occupés. La maquette actuelle ne prévoit pas de stage et ne renseigne pas sur l'ouverture à la formation continue. Enfin, même si des réflexions sont en cours sur l'organisation de passerelles avec d'autres licences (licence Humanités et licence bi-disciplinaire Philosophie/Droit en cours d'élaboration), les réorientations vers d'autres cursus ou d'autres diplômes ne sont pas prévues pour les étudiants abandonnant leurs études en L1 et les étudiants souhaitant se réorienter.

- Points forts :

- La solidité de la formation en philosophie classique et la maîtrise des techniques d'analyse et de production des textes situés dans leur contexte historique, scientifique et culturel.
- L'attractivité et la qualité pédagogique affirmées (bon équilibre des semestres et du rapport CM/TD, dispositif varié d'aide à la réussite, d'évaluation des enseignements, accord avec les lycées pour accueillir des élèves des CPGE).
- L'encouragement à la mobilité internationale pertinent (Erasmus et Erasmus Mundus, avec un taux d'environ 10 % d'étudiants partant à l'étranger pour un an).
- La place importante de la compétence additionnelle en langue (12 CE, 120 heures), un enseignement se déroulant en langue étrangère (quatre CE, 24 heures).

- Points faibles :

- Les enquêtes de suivi des étudiants en cours de parcours et leurs débouchés professionnels non renseignés.
- Les dispositifs de réorientations ou de passerelles vers les licences professionnelles ou vers les autres diplômes non mis en place.
- La politique des stages non formalisée.
- L'évaluation par les étudiants des enseignements et des semestres non formalisée.
- L'inadaptation à la formation continue.
- L'utilisation de Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) modérée, bien que le Certificat informatique et internet (C2i) soit proposé au deuxième semestre.
- Pas d'Annexe descriptive au diplôme.
- Le dossier manquant de clarté.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable :

- de mettre en place et/ou consolider les enquêtes de suivi des étudiants.
- de mettre en place un système d'évaluation des enseignements (unité d'enseignement par unité d'enseignement et une évaluation semestrielle) afin d'améliorer la qualité du pilotage de la mention.
- d'introduire des stages et une politique de stages, notamment grâce aux partenariats avec les lycées, dans le cadre de la préparation aux concours d'enseignement.